|  |
| --- |
| Le Président Robert, RUTON  12 Avenue de la Gare  02550 – ORIGNY EN THIERACHE  Tél : 03.23.98.44.49. |

ASSEMBLEE GENERALE de la 492° Section de Médaillés Militaires d’HIRSON, le SAMEDI 07 FEVRIER 2015 dans les locaux de l’Escadron de la

Gendarmerie Mobile à HIRSON

+++++++++++++++++++++++++++++++++

En ce SAMEDI 07 FEVRIER 2015 à 10 H 30, je déclare ouverte

l’Assemblée Générale Ordinaire de la 492° Section de Médaillés

Militaires D’HIRSON.

Cette année notre AG ne ressemblera pas aux précédentes car je me dois de vous dire à tous et toutes avant de la commencer que je ne désire plus être votre PRESIDENT. La seule et unique raison est mon AGE : 85 ans.

Il est temps qu’un autre PRESIDENT plus jeune prenne le relais. C’est pour cette raison qu’aujourd’hui et comme je vous ai prévenu par écrit, nous allons procéder à l’élection d’un nouveau bureau car avec moi, c’est également notre TRESORIER : Bernard, BIENFAIT, 74 ans, qui, à sa demande, va falloir remplacer ainsi que notre Porte-Drapeau : KEISER, Serge, 86 ans.

Je cesserai de présider la 492° Section des Médaillés Militaires d’HIRSON à l’issue de cette AG. J’en étais le Président depuis 8 ans. Je pense avoir rempli ma mission dans l’intérêt de notre SECTION comme dans celle de nos MEMBRES. Comme tous les signaux sont au VERT dans les domaines, notamment des EFFECTIFS et de la TRESORERIE, je pense que le moment de céder la place est venu.

Je vous remercie tous et toutes de la confiance que vous m’avez accordée et témoignée.

--------------------

Contrairement aux autres années, j’ai demandé à mon VICE-PRESIDENT/SECRETAIRE : Mr MERELLE, Guy, de conduire à ma place cette AG et de vous faire la lecture des rapports d’activités, financier et moral de notre SECTION de l’année 2014.

Je lui cède donc la parole.

------------------------- : MERCI, Monsieur le PRESIDENT

J’accueille avec plaisir :

- : Mr Jean Jacques THOMAS, Maire d’HIRSON – 1° Vice-Président du

Conseil Général -Président de la Communauté de Communes des Trois Rivières.

- : Mr MARTIN, notre Président Général de la Société Nationale d’Entraide de la Médaille Militaire.

- : Mr ANUSET, Jean Marc, Président Départemental des Médaillés Militaires de l’Aisne et Président de la Section des M.M. de VERVINS.

- : Mr DAVENNES, Joël, Secrétaire Départemental 02 de la SNEMM.

- : Mr Bernard, RICHEZ, Président du Comité d'Entente des Sociétés Patriotiques.

- : Mrs DEVIN, René, Président Honoraire de notre 492 ° Section

- : La Lieutenante LUZIOLE, Commandant la Communauté des Brigades de Gendarmerie d’HIRSON et AUBENTON.

- : Mrs les Présidents, Vice-Présidents et Membres des Sections voisines de Médaillés Militaires

- : Messieurs et Mesdames les Portes Drapeaux.

- : Les correspondants de Presse et vous mes chers camarades que je remercie d’être venus nombreux, ce qui démontre l’attachement que vous portez à notre Section.

Je vous transmets les excuses de :

- : Mr BRICOUT, Député-Maire de l’arrondissement de VERVINS.

- : Commandant GIRARD, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de VERVINS. Représenté par la Lieutenante LUZIOLE.

- : Capitaine GAGATEK, Commandant l’Escadron de GM à HIRSON

Représenté par LE Major DAMEZ.

- : Mr LESPAGNOL, Jean Luc, Secrétaire Général de la SNEMM

Ainsi que certains de nos adhérents et personnalités invités, retenus par l’âge, la maladie ou encore d’autres raisons ou occupations.

+++++++++++++++++++++++

Je tenais à remercier vivement les personnes suivantes :

- : Le Capitaine GAGATEK d’avoir accordé le prêt de ses locaux pour que l’on puisse décemment tenir notre Assemblée Générale et d’avoir bien voulu mettre à notre disposition une aide matérielle pour le bon déroulement de celle-ci.

- : Mr THOMAS, Maire d’HIRSON et Premier Vice-Président du Conseil Général pour l’octroi des subventions Municipale et Départementale.

- : Enfin, mes remerciements iront également aux personnes qui donnent de leur temps pour organiser les loisirs des autres ou pour participer au bon déroulement de certaines manifestations locales. De peur d’en oublier, je ne citerai aucun nom, mais ils se reconnaîtront à travers mes propos.

TEXTE :

Avant de commencer mon discours et pour la mémoire de nos défunts membres de la SNEMM et de nos militaires décédés sur les théâtres d’opérations pour la sauvegarde de la liberté mais aussi pour rendre hommage à ceux et celles qui ont été assassinés dernièrement par des individus aux mœurs barbares d’un autre siècle car si je peux comprendre que l’on puisse mourir en France pour notre DRAPEAU, il m’est difficilement acceptable de penser qu’on puisse mourir pour un DESSIN, je vous demanderai à tous et toutes de vous lever et d’observer une minute de silence.

M E R C I

RUBRIQUE : VIE DE LA SECTION EN 2014

========

Comme indiqué par notre Président Général, l’année 2015 va apporter bon nombre de changements au niveau de la GESTION et l’ADMINISTRATION des 841 SECTIONS de notre Société Nationale, qu’est la SNEMM.

- : En premier lieu et comme vous l’avez constaté la cotisation annuelle est passée de 22 à 25 Euros et pour ceux qui désirent notre revue de la MEDAILLE MILITAIRE, la cotisation sera de 6 Euros au lieu de 3 Euros. A cet effet, je signale que celle-ci paraîtra gracieusement pour ceux et celles qui veulent la consulter sur INTERNET sur le site de la SNEMM, à compter du 31/03/ 2015.

- : Cette HYDRE à deux têtes que la SNEMM va devoir affronter avec la RESTRUCTURATION et l’OPTIMISATION DES COUTS va s’avérer être un long et difficile combat à mener en raison principalement de la déflation des effectifs. Passant de 80000 adhérents, puis 60000 en 2010, nous perdons actuellement 2 à 3000 adhérents chaque année. Le dernier chiffre connu est de 53205 en JUIN 2014. Vous comprendrez mieux aujourd’hui, pourquoi depuis plusieurs années, je me bats pour un REGROUPEMENT de nos SECTIONS, autrement que par une FUSION car je dois vous signaler que le chiffre à ne pas atteindre est de 35000 Adhérents et si rien ne change, la SNEMM, faute de ressources, aura bien des problèmes à résoudre ; financièrement parlant. Au train où nous sommes partis, ce seuil risque vite d’être atteint, si rien n’est fait d’ici là. D’où la nécessité, plus que vitale, de trouver au plus vite des REFORMES pour enrayer cette spirale négative. Il ne faut pas que les MOTS cachent les VERITES car leur fonction essentielle est avant tout de désigner des REALITES. J’ai bien peur en plus que cette hausse des cotisations n’aggrave encore plus cette déflation d’effectifs dans les années à venir. Il va nous falloir agir selon le TEMPO de la REALITE, à savoir l’URGENCE, sinon, j’ai bien peur que nous allions vers un avenir plus qu’incertain pour certaines de nos SECTIONS.

- : Par lettre en date du 01 Juillet 2014, que j’ai sous les yeux, j’ai adressé un courrier à tous les PRESIDENTS des SECTIONS du département pour leur rappeler que devant la chute des effectifs chaque année, il nous fallait trouver au plus vite des SOLUTIONS et surtout des IDEES pour éviter tout risque de disparition de SECTION. Aucun d’eux, ne m’a répondu. Malgré ce silence assourdissant, sachez que ma motivation reste pleine et entière dans ce combat et ne comptait surtout pas sur moi pour ENTRER ou RESTER dans le cercle de nos ROUTINES, de nos PEURS ou encore de nos PARESSES COLLECTIVES.

* Il a également été décidé par la SNEMM (après un votre démocratique) que dorénavant toutes les 841 Sections et 81 UD auraient un seul et unique COMPTE BANCAIRE auprès de la SOCIETE GENERALE à PARIS.
* De ce fait, nous allons tous devoir clôturer et fermer en 2015 nos comptes et les transférer à la SOCIETE GENERALE où chacune de nos structures se verra ouvrir un nouveau compte dans les conditions fixées par le Trésorier Général de la SNEMM dans sa fiche d’informations reçue en septembre 2014.Tout sera informatisé et se fera par INTERNET ce qui permettra à la SNEMM de connaître au jour le jour et surtout en temps réel, l’état financier de chacune de nos SECTIONS et UD. Il est écrit que l’on ne touchera pas à nos propres finances et que nous en resterons maîtres. Espérons que cela soit inscrit dans le MARBRE.
* Egalement, il est bien précisé que les sections locales, comme la nôtre, conserveront leur autonomie ADMINISTRATIVE et FINANCIERE et qu’il appartiendra à chaque section d’engager les procédures nécessaires en vue de l’ouverture de ce nouveau compte à la SOCIETE GENERALE et ceci en liaison avec le siège.
* Au niveau des CHARGES ADMINISTRATIVES, je voudrais également remercier notre UD qui devient de plus en plus l’INTERFACE entre les SECTIONS comme la nôtre et le Siège de la SNEMM à PARIS. Avoir un seul et unique intermédiaire dans chaque département au niveau de la GESTION est une très bonne chose car cela devient de plus en plus complexe. Merci à toi JOEL, qui se reconnaîtra.

-----------------------------

Au niveau des effectifs de notre SECTION, l’année 2014 a vu l’arrivée de 3 nouveaux MEMBRES ASSOCIES :

Mrs DEPARPE, Roger – LEQUEUX, Rémy et PHILIPOT, Marc

Nous avons constitué à chacun un dossier pour l’obtention de la Médaille Militaire ; lesquels dossiers ont été déposés à la CHANCELLERIE. Nous croisons les doigts pour eux pour qu’ils soient retenus et qu’ils fassent ainsi partis des prochaines promotions.

L’année 2015 débute bien également car nous venons d’enregistrer l’arrivée de TROIS nouveaux membres TITULAIRES de la Médaille Militaire. Pour deux d’entre eux, ils ont choisi la période du MERCATO pour venir chez nous. Il s’agit de Mrs GEORGES, Didier, qui nous vient de la Section de SEDAN et de Mr BERTHE, Roger, qui nous vient de la Section voisine de SAINT MICHEL. Quant au troisième, il s’agit de Mr PINON, Dominique, qui, lui, est tout nouvel adhérent. Bienvenue à eux TROIS dans notre Section.

Egalement, nous avons enregistré en ce début d’année 2015, l’arrivée dans notre SECTION comme MEMBRE ASSOCIE de Mme BRICOUT, Sylviane, membre de l’Amicale des Porte-Drapeaux pour les Secteurs de LA CAPELLE/HIRSON et LE NOUVION dont le Président n’est autre que notre ami, ici présent, Pierre FIECHA.

Mr KAISER, Serge, Vice-Président Départemental Honoraire des Porte-Drapeaux de l’Aisne, membre titulaire de notre SECTION était notre Porte-Drapeau. Pour des raisons d’âge et de santé, il nous a demandé de lui trouver un successeur. Mme BRICOUT, Sylviane, en intégrant notre section, a accepté de le remplacer. Merci à elle et à SERGE pour les nombreux services rendus au monde patriotique.

Avec ces SEPT nouvelles adhésions, le nombre de nos adhérents est à ce jour de 25 Membres titulaires + 6 membres associés, soit un total de 31 Membres. Comme vous le voyez, notre SECTION est toujours aussi active, attractive, dynamique et portée vers l’avenir sur le plan du renouveau.

DRAP TRICOLORE sur les CERCUEILS

===============================

- : Bien qu’elle ait reçu l’approbation de la Grande Chancellerie de la Légion d’Honneur, la MOTION concernant la présence du DRAP TRICOLORE sur le cercueil d’un Médaillé Militaire, a reçu un nouveau refus par le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense avec comme MOTIF :

« « « « « Renvois aux textes existants » » » » »

Concernant le BUREAU DIRECTEUR DE NOTRE SECTION :

=============================================

- : J’ajoute que régulièrement dans l’année, nous tenons des REUNIONS de BUREAU pour discuter de l’évolution et des projets de notre Association. J’invite ceux et celles qui désirent poser des questions de se rapprocher auprès des membres de notre bureau pour qu’on puisse les évoquer et donner ainsi la meilleure des réponses et d’une manière collégiale.

- : Nous n’oublions pas les VEUVES des Médaillés Militaires de notre SECTION. Comme tous les ans, un COLIS DE NOEL leur est attribué.

- : Tout au long de l’année, nous participons à toutes les fêtes patriotiques locales et commémorations nationales avec la présence de notre DRAPEAU.

- : Nous profitons de cette AG pour rappeler à nos MEMBRES que nous sommes là pour leur apporter toute forme d’ aide et de conseils dont ils auraient besoin en cas de problèmes, mêmes passagers.

LES PORTE-DRAPEAUX :

====================

Pour leurs nombreuses SORTIES sur le terrain, durant l’année 2014, je tenais à remercier publiquement pour leur disponibilité et leur dévouement sans faille au service du monde patriotique: Mr FIECHA, Pierre, l’actuel Président de l’Amicale des Porte-Drapeaux pour les Secteurs de LA CAPELLE/HIRSON et LE NOUVION et Mr KAISER, Serge, Vice-Président Départemental Honoraire des Porte-Drapeaux de l’Aisne.

A travers ces remerciements, je tenais également et au nom de l’ensemble des Adhérents de la 492° Section d’HIRSON, à y associer l’ensemble des hommes et des femmes porte-drapeaux qui les accompagne durant toute l’année sur le terrain.

REMERCIEMENTS :

===============

Encore un grand merci aux personnes qui bénévolement, n’ont pas compté, ni leur temps, ni leurs efforts, pour mettre sur pied cette AG.

A cet effet, je voudrais remercier et féliciter, deux personnes qui ont travaillé dans l’OMBRE pour le bien de notre SECTION. Il s’agit de Mme BIENFAIT, épouse de notre TRESORIER et de Mme RUTON, épouse de notre Président, qui durant ces années, ont œuvré, sans compter leur temps, pour la 492°.

Nous voulions leur rendre hommage et les remercier pour tout ce qu’elles ont fait bénévolement, en leur offrant à chacune d’elle, une fleur que nous allons leur remettre devant vous. Merci de les applaudir.

RUBRIQUE : COMPTABILITE :

=======================

Maintenant, je vais passer la parole à Bernard, BIENFAIT, notre TRESORIER, qui va vous donner connaissance de la trésorerie de notre ASSOCIATION et à Christian, LOUVIAU, notre CONTROLEUR AUX COMPTES, qui en assurera l’exactitude des comptes et des écritures.

--------------------------------

Prise de paroles de Bernard, BIENFAIT et du Contrôleur aux comptes LOUVIAU, Christian.

A l’issue :   Poser 3 QUESTIONS aux SOCIETAIRES :

1)- QUESTION : A la lecture des chiffres de notre TRESORERIE :

============

Il y a-t-il des questions ? OUI - NON ?

Qui est CONTRE ? - Qui S’ABSTIENT ?

Si personne n’est contre : Dire le BILAN est approuvé

---------------------

Le Bureau Directeur de la 492° Section des MM d’HIRSON est actuellement composé des personnes suivantes :

- : Président : RUTON, Robert.

- : Président honoraire : DEVIN, René

- : Vice-Président : PIERRON, Arsène et MERELLE, Guy

- : Trésorier : BIENFAIT, Bernard

- : Contrôleur aux Comptes : LOUVIAU, Christian

- : Secrétaire et Délégué National des élus aux SECTIONS : MERELLE, Guy

- : Porte-Drapeau de la Section : KEISER, Serge

VOTE :

=====

Comme indiqué en début de cette AG, notre Président RUTON, Robert – notre Trésorier BIENFAIT, Bernard et notre Porte-Drapeau KEISER, Serge nous ont fait part de leur intention de démissionner de leurs fonctions pour des raisons diverses, comme l’âge et la santé.

Nous allons donc procéder à une élection pour tenter de trouver des successeurs à ces trois personnes de la manière OFICIELLE et DEMOCRATIQUE et conformément aux statuts de notre SOCIETE.

Nombre de SOCIETAIRES : 30

Nombre de SOCIETAIRES PRESENTS : 17

Nombre de SOCIETAIRES REPRESENTES 9

Nombre de SOCIETAIRES ABSENTS ET NON REPRESENTES : 4

----------------------

1)- QUESTION : Qui désire être le nouveau TRESORIER de la 492° Section ============ des Médaillés Militaires d’HIRSON (possession INTERNET)

Mr HENRY, Christian désirant postuler à ce poste, nous

allons procéder à un vote.

Qui est POUR : Résultat : 26 Qui est CONTRE : 0

Résultat : Mr HENRY, Christian est élu TRESORIER

-------------------

2)- QUESTION : Qui désire postuler au Poste de Président de la 492° Section ============ des Médaillés Militaires d’HIRSON

Mr MERELLE, Guy désirant postuler à ce Poste, nous allons

Procéder à un vote.

Qui est POUR : Résultat : 26 Qui est CONTRE : 0

Résultat : Mr MERELLE, Guy est élu Président de la 492°

Section.

--------------------

3)- QUESTION : Mr RUTON, Robert, démissionnaire de son poste de

=========== Président, postule à la place de 1° Vice-Président de la 492°

Section des MM d’HIRSON.

Est-ce qu’un de nos SOCIETAIRES est CONTRE et voudrait

Postuler à ce poste  et à sa place ?

OUI NON

Résultat : RUTON, Robert est nommé 1° Vice-Président

-----------------------

4)- QUESTION : Devenu Premier Vice-Président, Mr RUTON, Robert se

========= présente en qualité de DELEGUE NATIONAL et

DEPARTEMENTAL au sein de notre SECTION.

Est-ce qu’un de nos SOCIETAIRES est CONTRE et voudrait

Postuler à ces postes  et à sa place ?

Résultat :

RUTON, Robert est élu DELEGUE NATIONAL et

DEPARTEMENTAL

---------------------------

5) - QUESTION : Il y a-t-il des personnes qui veulent intégrer le BUREAU ?

=========

OUI NON

Résultat : Aucune personne ne désire intégrer le BUREAU.

PASSATION DU DRAPEAU de la 492° Section :

====================================

Mr KEISER, Serge, ancien Porte-Drapeau de la 492° Section des MM d’HIRSON désirant arrêter ses activités au sein de notre SECTION, le DRAPEAU sera remis par Mr RUTON, Robert au nouveau Président qui le remettra au nouveau Porte drapeau BRICOUT, Sylviane.

CONCLUSION :

===========

DISCOURS du Nouveau Président MERELLE.

---------------------------

Maintenant que notre AG se termine, je vais demander à notre :

--- : Président Départemental Mr ANUSET

--- : Président Général Mr Jean Paul, MARTIN

s’ils désirent prendre la parole pour apporter à notre connaissance quelques informations ou précisions venant de l’UD ou de notre siège national à PARIS

et ceci avant de donner la parole à Jean Jacques, THOMAS, Maire d’HIRSON.

J’ajoute qu’à l’issue de ce ou ces prises de paroles, je vous convierai tous et toutes à vous rendre devant la STELE de l’Escadron pour un dépôt de gerbe. Nous nous retrouverons, ensuite, dans cette salle où un APERITIF d’honneur, nous sera servi avant notre traditionnel REPAS.

Merci à tous et toutes de m’avoir écouté.

Vive la Médaille Militaire

Vive notre 492° Section

Vive HIRSON et Vive la FRANCE